

■ **APPELCOM S.A.**, à Gland, développement, production et commercialisation de biens et services de toute nature (FOSC du 20.02.2002, p. 12). Statuts modifiés le 24 avril 2003. Les 1'000 actions nominatives de CHF 100 formant l'entier du capital-actions sont converties en 1'000 actions au porteur de CHF 100. Suppression de la restriction quant à la transmissibilité des actions. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions au porteur de CHF 100.

Journal no 4591 du 09.05.2003  
(00991808 / CH-550.0.115.764-1)